



Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2020

Le conseil d'école n'a pas pu avoir lieu en présentiel, au vu de la situation sanitaire actuelle.

Devaient être présents :

Parents élus : Mmes Milliasseau, Odon-Vigne, Ros, Orsaz, et M. Micolle, Redon, Hecht
Mairie

Enseignants : Mmes Charles, Belcastro, Bernard, Manouvrier, Henry, Boissonnier, M. Bel, Jarru

DDEN : M. Paviot

RASED : Mme Ravet (psychologue scolaire)

____ M. Caroff, Inspecteur de l'Education Nationale

✓ **Elections** : Cette année : 110 votants sur 175 électeurs, 31 bulletins nuls soit 62.86% de participation.

Ont été élus : Mmes Milliasseau, Odon-Vigne, Ros, Orsaz et M. Micolle, Redon, Hecht. (titulaires) (liste indépendante).

✓ **Rentrée 2020** :

Effectifs sept.2020 : 119 enfants, 9 Petits, 15 Moyens, 17 Grands, 19 CP, 18 CE1, 13 CE2, 14 CM1, 14 CM2.

Equipe pédagogique : 6 classes

A. Bernard PS/GS : 4/17

R. Manouvrier PS/MS : 5/15

Mme Henry : mardi (CM2) + lundi (PS/GS).

N. Belcastro CP : 19

Mme Boissonnier : titulaire remplaçante

D. Jarru CE1 : 18

D. Bel CE2/CM1 : 13/7

G. Charles CM1/CM2 : 7/14

Afin de préparer au mieux la rentrée 2021, une prévision d'effectifs doit être faite courant novembre. Il est demandé à la mairie de prévoir au plus juste les futures inscriptions grâce aux actes de naissance mais également en fonction des départs et des arrivées depuis 2018.

✓ **Organisation de l'école**

L'école de Courtenay dépend de l'inspection départementale de Pont de Chéruy.

Inspecteur : M. Caroff 04-72-02-94-03

Des évaluations nationales ont été réalisées pour les CP et CE1.

Des évaluations de circonscription sont réalisées au niveau de la lecture fluence pour les CE2, CM1 et CM2 en 1^{ère} période puis courant février pour les CE2 en difficulté et juin pour les CM1 et CM2

Les autres évaluations sont menées de façon continue dans toutes les classes.

Les livrets d'évaluations sont présentés aux familles en janvier et juin pour les élémentaires.

Les carnets de suivi sont présentés aux familles en janvier et juin pour les maternelles.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 décroissent en histoire le mardi. Les CE2 se retrouvent avec M.Bel, les CM1 travaillent avec Mme Henry et les CM2 avec Mme Charles de 13h30 à 14h15.

Règlement intérieur :

Le règlement n'a pas été modifié. Il sera transmis à chaque famille pour signature. Les élèves de cycle 3 étudieront et signeront la charte d'utilisation des outils informatiques (internet).

Activités Pédagogiques Complémentaires : (APC)

Les APC ont lieu en Élémentaire : les lundis, jeudis, et vendredis de 11h30 à 12h00 par groupe de 2 à 4 élèves.

Maternelle : les lundis, jeudis, et vendredis de 12h50 à 13h20 par groupe de 2 à 4 élèves.

RASED : réseau d'aide aux enfants en difficultés, Antenne de Montalieu

Normalement, un RASED (réseau d'aides spécialisées pour élèves en difficulté) complet se compose de 3 professionnels. Un psychologue, un enseignant spécialisé (maître E) pour les difficultés scolaires, un enseignant spécialisé (maître G) pour les difficultés comportementales.

Cette année, à Courtenay, il n'y aura qu'une psychologue, Martine Ravet joignable au 04/74/88/48/87 ou martine.ravet@ac-grenoble.fr

L'enseignante spécialisée dans les apprentissages, Béatrice Micolle, a obtenu un congé formation pour cette année scolaire. Nous la retrouverons en septembre 2021.

La maîtresse G, Marie Coutou, intervient uniquement sur Montalieu en plus de son secteur sur Pont de Chéruy.

La psychologue intervient à la demande des parents ou des enseignants. Mais dans ce dernier cas TOUJOURS avec l'autorisation des parents. Elle peut réaliser des bilans psychologiques, des entretiens avec les parents et l'enfant, elle participe aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation (ESS) quand un handicap est reconnu. Vous pouvez la solliciter pour des difficultés scolaires, des problèmes de comportement, en accompagnement face à un « coup » de la vie (deuil, divorce, etc...).

Elle intervient sur toutes les écoles de son secteur et pour tous les niveaux de classe soit :16 écoles, 14 communes, 1729 élèves pour

l'année 2020/2021.

Pour rappel, l'an dernier 2019/2020, Béatrice Micolle et Martine Ravet ont travaillé avec 228 élèves sur le secteur. Il y a eu poursuite du travail en visio pendant le confinement. Elles ont aussi donné du temps pour aider les secteurs limitrophes de Tignieu (absence de maître E) et Pont de Chéry (absence de psychologue).

En 2019/2020, 15 élèves de l'école de Courtenay ont été suivis par le RASED.

✓ PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité

Le PPMS est remis à jour chaque année, en fonction des classes, du changement de personnel.

Chaque année, il est réactualisé.

Le PPMS instaure un protocole à respecter en cas de : intrusion et attentat, risques : séismes, accident nucléaire, accident industriel résultant d'un transport de matières dangereuses

Des simulations ont lieu dans l'année afin de sensibiliser les parents et surtout les enfants sur la conduite à tenir dans différentes circonstances.

✓ **Projets**

- CE2/CM1 + CM1/CM2 : Musique. Thème : Pierre et le loup sur la 2ème période. 17 séances de février à juillet. Financé par la communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.
- Piscine : Les enfants des classes de CP, CE1 et CE2/CM1 se rendront à la piscine de Morestel les jeudis matin pour les CP + CE1 et les lundis après-midis pour les CE2/CM1 au 3ème trimestre (du 29/03 au 04/07/2021). Financement Mairie + Communauté de communes
- Les CP + CE1: La classe découverte à Lus la croix haute du 10/05 au 12/05/2020 (financement sou des écoles + familles 50€ + mairie 2 000€+ actions des élèves) reste en suspens en fonction de la situation sanitaire.
- Les CM1/CM2 ont demandé à participer à un projet d'écriture inscrit dans les projets de la communauté de communes « sang pour sang polar » avec la rencontre d'un auteur Guillaume Le Cornec. En attente de confirmation. Financé par la communauté de communes.
- Maternelle : sortie d'automne à pied autour de l'école (une autre sera prévue au printemps)

D'autres projets seront proposés en cours d'année selon le protocole sanitaire imposé.

- Tous les enfants pouvaient régulièrement emprunter des livres à la bibliothèque de l'école grâce à l'intervention de parents bénévoles : les élémentaires 1 fois/mois et les maternelles 2 fois/mois. La bibliothèque restera fermée pendant toute la durée du confinement.
- Le spectacle de Noël devait avoir lieu vendredi 18 décembre (matin). (financé par le sou des écoles). Il sera probablement annulé (peut être reporté)
- Les photos de classe devaient avoir lieu mardi 3 novembre. Elles ont été reportées à une date ultérieure.

✓ **Coopérative**

Les comptes de la coopérative scolaire laissent apparaître un solde créditeur de 6 721 € au 31/08/2020. Il faut enlever 2 812 € (somme réservée à la classe découverte). Reste 3 909 €.

Les comptes détaillés peuvent être consultés auprès de la directrice de l'école. La coopérative est utilisée pour l'achat de jeux de cour, de goûters, séries de livres, logiciels, matériel de sport, jeux pédagogiques, cadeau fête des mères et des pères, matériel pour réaliser des jeux...

✓ **Questions diverses**

Cantine : Serait-il possible que tous les plats soient servis à tous les enfants même en petite quantité ?

Réponse mairie : Il sera rappeler au personnel de cantine de bien servir tous les plats à tous les enfants (même en petite quantité aux plus récalcitrants).

Récréations : Est-il possible de laisser jouer les enfants au foot ?

Réponse équipe enseignante : Le foot n'est pas autorisé pendant le temps de récréation. Il est très souvent source de conflits. Il demande un espace de jeu important qui de ce fait limite celui de ceux qui ne jouent pas au foot. Fréquemment, le ballon est frappé très fort et est dangereux pour ceux qui circulent autour.

L'équipe enseignante remercie vivement :

- La mairie pour les réponses apportées aux besoins de l'école et pour le financement des activités.
- Le sou des écoles pour leurs actions et le financement des projets.
- Les parents bénévoles qui aident pour la bibliothèque.

Diffusion des comptes rendus : Le compte-rendu de la réunion du conseil d'école sera affiché à l'école et mis en ligne sur le site de la commune (<http://www.courtenay38.fr/>). Les familles qui souhaitent un compte-rendu sur papier doivent en faire la demande.